



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARC
TENUE LE 12 OCTOBRE 2002,
À 9H30, AU 4164 DU HUARD,
LAC CARILLON, SAINT-UBALDE**

Étaient présents :

- Serge Lachance (4164 du Huard)
- Jocelyne Roberge (4162 du Huard)
- Claire Huot (4164, du Huard)
- Nicolas Sapp (4166 du Huard)
- Sophie Gravel (4166 du Huard)
- Jean-Louis Fiset (4154 du Huard)
- Sylvie Pelletier (4207 de la Bernache)
- Bruno Bolduc (4207 de la Bernache)
- Carole Paré (4203 de la Bernache)
- Émilie Paré Baronet (4203 de la Bernache)
- Robert Fleury (4211 de la Bernache)
- Denis Ledoux (4210 de la Bernache)
- Valentina Ledoux (4210 de la Bernache)
- Claude-Marie Scorsone (4209 de la Bernache)
- Rino Morin (4208 de la Bernache)
- Clémence Morin (4208 de la Bernache)
- Marcelle Rochon (4204 de la Bernache)
- Michel Bédard (4204 de la Bernache)
- Michel Lamoureux (4109 de la Sauvagine)
- Pierre Bédard (4111 de la Sauvagine)
- Guy Pagé (4117 de la Sauvagine)
- Suzanne Léveillé (4113 de la Sauvagine)

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2. RÈGLES DE PROCÉDURES

Les règles de procédure habituelles s'appliquent. La convocation de l'assemblée générale a été faite dans les 30 jours de sa tenue. Les articles suivants s'appliquent :

- 2.1 Membres de la corporation : les propriétaires ainsi que leur conjoint; la cotisation annuelle doit être payée pour être membre en règle et la date limite est le 15 janvier suivant l'assemblée générale annuelle.
- 2.2 Membres votants : a) membres du c.a.; b) membres en règle à raison d'une seule personne par terrain.
- 3.1 Membres de l'assemblée générale : membres en règle et non-membres.
- 3.2 Membres votant à l'assemblée générale : membres votants de la corporation.
- 3.6 Vote : a) par procuration; b) majorité simple; c) à main levée sauf si demande de scrutin secret; d) prépondérance du vote du président s'il y a égalité.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et l'adoption celui-ci est proposée par madame Sophie Gravel et accepté à l'unanimité par les membres.

4. LECTURE DU COMPTE RENDU DU 6 OCTOBRE 2001

Madame Sophie Gravel fait la lecture du compte rendu de la réunion du 6 octobre 2001. Les membres acceptent à l'unanimité le compte rendu tel que présenté.

5. ÉTATS FINANCIERS

États financiers 2001 :

Revenus :	369.77 \$
Dépenses :	118.20 \$
Revenu net :	251.57 \$
Encaisse au 31-12-2001 :	944.49 \$
Solde de la petite caisse au 31-12-2001 :	65.71 \$

Avoir net au 31-12-2001 1010.20\$

Moins un solde dû à Nicolas Sapp pour 5.00\$
La location de la salle (l'an dernier)

6. ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Sophie Gravel nous informe qu'elle a vérifié les livres. Le tout est conforme. Proposé par Claire Huot, secondé par Pierre Bédard, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2002

La nomination d'un nouveau vérificateur pour l'année 2002 a été faite. Claire Huot, secondé par Jean-Louis Fiset, propose madame Sophie Gravel. Madame Gravel accepte cette responsabilité.

8. COTISATION 2002-2003

Maintien de la cotisation à 10 \$ pour l'année 2003. Proposé par le conseil d'administration et secondé par madame Ledoux.

9. RAPPORT DU PRÉSIDENT

┌ Club Quad

Il y a pour parler avec le Club Quad – résolution de la municipalité concernant le chemin du Lac Carillon.

Une entente est signée entre le Club Quad et le dossier reste ouvert. Dès que le club aura eu sa subvention, il utilisera l'ancienne piste des VTT.

┌ Plage

Il y a eu beaucoup d'interdictions municipales, beaucoup de jeunes, de la musique et des feux même si ceux-ci étaient interdits.

Les résidents du Lac Carillon demande une surveillance accrue durant la saison estival soit en demandant à un surveillant du camping municipal de venir à tous les vendredi et samedi à des heures différentes. D'autres suggestions sont également soulignées mais celle-ci semble être la plus adéquate.

Une vérification sera faite auprès de la municipalité concernant une affirmation des Scouts à l'effet que ceux-ci ont l'usage exclusif des lieux (Camping du Lac Carillon) lorsqu'ils sont là.

┌ Marina

Il faudrait que l'identification concernant « Interdiction des bateaux à moteur » soit refaite à nouveau.

┌ **Devenir propriétaire**

La MRC de Portneuf est contre l'aliénation des terres publiques. Serge fait la lecture de la lettre envoyée le 5 septembre dernier à la MRC de Portneuf.

Le conseil municipal appuie l'ARC pour l'achat des terrains par les villégiateurs.

Nicolas Sarpp suggère que le préfet de la Jacques Cartier (M. Giroux, qui est aussi le préfet des préfets) contacte le préfet de Portneuf pour que celui-ci rencontre Serge et Michel Lamoureux au sujet du dossier de l'achat des terrains.

Nicolas suggère d'accélérer l'achat des terrains car il a peur que la valeur des terrains augmente de plus en plus.

Serge Lachance et Michel Lamoureux essayeront de voir le préfet de la MRC ce mois-ci pour parler du dossier.

┌ **Sûreté du Québec**

Beaucoup de vol dans les chalets cette année. Il y a eu 19 chalets qui se sont fait voler dans la réserve de Portneuf. La municipalité de St-Ubalde verse 660 000 \$ pour les services de la Sûreté du Québec. Il est mentionné lors de l'assemblée que l'on devrait appeler à la SQ pour toutes infractions même si minime afin de leur signifier que l'on existe.

┌ **Route fermée**

Il est inacceptable de ne pas eu avoir accès à nos résidences durant quelques jours au printemps autant pour les villégiateurs que pour les compagnies d'assurances, plusieurs plaintes ont été formulées auprès de la municipalité à cet effet.

Plusieurs réparations ont été faites pour la réparation de la route.

Nicolas propose que l'on écrive une lettre au producteur d'eau d'érable concernant l'utilisation de la route. Serge souligne que c'est à la municipalité de faire cette lettre.

┌ **Déneigement accès marina**

Une demande a été faite à la municipalité pour que le déneigement menant à la marina soit fait mais la réponse fût négative. Une nouvelle demande sera faite.

┌ **Sentiers**

Le sentier de L'Ours est nettoyé et balisé, pour se rendre au belvédère celui-ci a été nettoyé par Serge et Claire. La partie du cap demeure dangereuse lorsque le sol est humide.

Puisque tous les ponts sont défoncés et brisés, le maire veut vérifier s'il est possible d'avoir des argents pour la réfections des ponts.

Les sentiers sont presque tous praticables sauf le Renard et le Geai.

10. RENOUELEMENT DE MANDAT ET ÉLECTION

Il est proposé et accepté à l'unanimité que Serge Lachance demeure le président pour un autre mandat.

Il est proposé par Rino Morin, secondé par Michel Bédard que Sylvie Pelletier conserve le poste de secrétaire. Madame Pelletier accepte le renouvellement de son mandat.

Il est suggéré à l'unanimité que tous les représentants de secteurs demeurent les mêmes. Tous les acceptent de renouveler leur contrat.

11. ORIENTATION ET OBJECTIFS

Il est suggéré une série de dossiers à défendre soit :

- l'achat des terrains
- accès à la plage
- vidanges (bac pour matériaux secs)

L'association aimerait que chaque propriétaire de chalet face une tournée lorsqu'il arrive et lorsqu'il repart. De plus, il est suggéré de toujours fermer les barrières lorsque l'on s'absente.

Serge informe les nouveaux membres concernant la lotomatique et le panier de Noël.

Il est mentionné que la période de paiement de la cotisation pour faire partie de l'association sera à partir de l'assemblée générale jusqu'à la fin de janvier de l'autre année.

Il est suggéré que l'on relance les commanditaires : Quincaillerie, Coop IGA, Garage Hardy et location Réjean Perron. Madame Carole Paré demandera _____ St-Ubalde de souscrire pour une commandite à notre association.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un problème d'assurances est soulevé concernant les pistes cyclables.
- Une impression de la carte des sentiers est demandée.
- L'Écho du Carillon sera publié 4 fois par année (minimum) et au besoin on peut en faire plus

13. ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE ET QUESTIONS

Aucun item à ce point.

14. PRÉSENTATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET QUESTIONS

Aucun item à ce point.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET FRATERNISATION

Serge Lachance propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 11h45.

Sylvie Pelletier
Secrétaire